

L'ASMIS-SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL VALORISE SES DONNÉES MÉDICALES AVEC L'APPLICATION DINAMIT



« Avec le progiciel DINAMIT, nous pouvons enregistrer de très gros volumes de données médicales ou administratives pour les retrouver ou les traiter avec le maximum d'efficacité. Outre la gestion des dossiers des entreprises adhérentes, nous pouvons aussi réaliser des études sur la santé au travail qui débouchent sur des actions de prévention. Autant de nouveaux services que nous apportons aujourd'hui ! »

François Désérable,
directeur de l'Association Santé Médecine
Interentreprises de la Somme (ASMIS)

« Cette solution informatique a changé notre façon de travailler. Avec cette maxi-base de données, nous visualisons rapidement l'historique du salarié : les postes de travail occupés,



les expositions aux risques, les pathologies liées à ces expositions... La traçabilité des données médicales nous permet de suivre les salariés, de plus en plus mobiles professionnellement et

géographiquement. Grâce à la souplesse de l'informatique et à Internet, nous disposons facilement de l'information, quel que soit notre contexte de travail : visite en entreprise ou en centre médical ASMIS. L'intérêt pour le salarié est aussi de disposer d'un dossier à jour pour un meilleur suivi de son état de santé général. »

Pierre Lhotté,
médecin référent DINAMIT,
Association Santé Médecine
Interentreprises de la Somme (ASMIS)



L'analyse des données recueillies auprès des patients permet de repérer les postes de travail exposés à un risque de pathologie.

Les médecins du travail de l'ASMIS (Association Santé Médecine Interentreprises de la Somme) suivent à la trace l'état de santé d'environ 125 000 salariés dans le département grâce au dossier médical informatisé. Celui-ci est tenu à jour avec le progiciel DINAMIT en réseau qui gère également les dossiers administratifs des entreprises adhérentes et les plannings de visite médicale.

« Il y a un "avant" et un "après-DINAMIT". Aujourd'hui, à partir des données médicales saisies lors des visites des salariés, nous pouvons extraire des analyses permettant d'identifier des risques de pathologies professionnelles sur un poste de travail dans un secteur d'activité. Il est possible ainsi d'en déduire des actions de prévention, conformément aux objectifs de la loi du 11 octobre 1946 qui fonde l'organisation de la médecine du travail : éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail, notamment en surveillant leur état de santé, les conditions d'hygiène et les risques de contagion », rappelle François Désérable, directeur de l'ASMIS, dont le siège se trouve à Amiens.

22 centres médicaux

Cette association agréée par le ministère du Travail couvre le département de la Somme avec 19 centres médicaux « fixes » et 3 centres médicaux mobiles. Au Top 20 des 280 services de santé interentreprises en France, elle totalise aujourd'hui près de 10 400 entreprises adhérentes qui emploient

environ 125 000 salariés. Ce qui implique un volume considérable de données à gérer...

Le dossier médical informatisé dès 2007

Depuis 1982, l'ASMIS traite la partie administrative de son activité à l'aide d'une solution informatique propriétaire. En 2007, face à la multiplication des données et à la difficulté de gérer efficacement les dossiers « papier », elle décide d'étendre son informatisation au dossier médical « santé au travail » en rassemblant les deux facettes de son métier sur un progiciel du marché.

« Après avoir consulté trois éditeurs spécialisés dans le domaine, poursuit François Désérable, nous choisissons le progiciel DINAMIT de la société IDS / Integral Data Santé. C'est en effet le seul construit autour du poste de travail du salarié qui permet d'appréhender l'évolution de son état de santé par rapport à ce poste. Ce critère, très important pour nous, répond parfaitement à notre vocation de service santé au travail. »

Avec ce progiciel, l'ASMIS satisfait les exigences de son métier : la prévention santé des salariés et la gestion administrative des entreprises adhérentes (appel de cotisations, relances, plannings de visites...), interfacée à son système comptable et financier.

Un «secret partagé» entre les médecins

Si le dossier administratif est « ouvert », le dossier médical de chaque salarié est « fermé » : il est consultable uniquement « en secret partagé »

par le médecin inspecteur régional du travail, les médecins du travail et les infirmières. Les ergonomes, appelés intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), ont seulement accès à la partie du dossier médical concernant le poste de travail du salarié.

Interconnexion et mobilité

Installé au siège de l'ASMIS, à Amiens, le progiciel DINAMIT tourne sur un serveur de base de données en environnement 4D v12, interconnecté avec plusieurs serveurs d'applications CITRIX, via un réseau en fibre optique entre les centres médicaux, et des communications mobiles SDSL avec les PC portables des médecins intervenant en entreprise ou en camion médicalisé (centre médico-mobile).

Quatre modules opérationnels

Le progiciel DINAMIT utilisé par l'ASMIS dispose de quatre modules opérationnels.

Le module administratif : il gère les appels de cotisation des entreprises adhérentes, avec une possibilité de paramétrer leurs modes de cotisation et de facturation.

Il permet de suivre la situation des adhérents en temps réel.

Le module organisation : il optimise les ressources et les moyens à mettre en œuvre pour assurer le suivi médical des salariés et organiser les activités de prévention.

Le module médico-professionnel : il permet aux équipes médicales de renseigner rapidement et en temps réel toutes les informations administratives, professionnelles, médicales, et sociales résultant de la visite médicale du salarié.

Le module activité en milieu de travail : avec une gestion de projet avancée, il permet de suivre les demandes issues des entreprises et des salariés.

The screenshot displays the 'DOSSIER MEDICAL DE : 00064389 HELLEMAND Albert (HELLEMAND)' interface. It includes a navigation bar with tabs for 'Médical', 'Administratif', 'Professionnel', 'Social', 'Messages', and 'Documents'. The patient's details are listed: 'Né(e) le 04/12/1965', 'Taille 178 cm', 'Manager de rayon', and 'ALADIN SUPERMARCHÉ'. The interface is divided into several panels: 'Prescriptions' with a list of medical orders (e.g., '12/2009 75 Kg BMI : 24'), 'Pathologies en cours' (e.g., 'Lombalgie basse'), 'Suivi des Maladies Infectieuses', and 'Antécédents personnels' (e.g., 'Tumeur maligne du colon', 'Diabète sucre insulino-dépendant'). A sidebar on the left contains various medical test categories like 'Ech', 'Stress', 'IA', 'Vision', 'Urine', 'Suro', 'EFR', 'ECG', 'Radio', 'Biologie', 'NFS', 'DATR', 'Ex. com.', 'AT', 'MLT', and 'Arrêt'.

Module médico-professionnel au sein du progiciel DINAMIT



Henri Pirroux,
responsable commercial,
IDS (Intégral Data Santé)

« Application intégrée, développée en environnement 4D, DINAMIT répond à l'ensemble des besoins métiers de la médecine du travail. Selon les besoins et le niveau de confidentialité, elle met en intercommunication les intervenants pour l'actualisation ou la consultation des dossiers salariés et des dossiers entreprises adhérentes. Installé chez une centaine de clients (associations agréées ou services internes aux sociétés), le progiciel bénéficie des mises à jour proposées régulièrement aux utilisateurs pour s'adapter aux évolutions technologiques et réglementaires. »

Traiter des volumes importants

« La solution mise en place en 2007 nous a permis à l'époque de faire migrer vers DINAMIT les données de 10 400 entreprises actives et celles des 30 000 ayant adhéré dans le passé. Nous avons à cette occasion saisi les données médicales "papier" des 125 000 salariés actifs », détaille François Désérable.

Chacun des 44 médecins de l'ASMIS réalise en moyenne annuelle 2 300 examens médicaux de salariés appartenant environ à 450 entreprises différentes. Grâce à DINAMIT, ils peuvent satisfaire plus rapidement l'obligation administrative de rendre un rapport annuel !

Mieux suivre les salariés

« En remplaçant le dossier médical papier du salarié par un dossier numérique, nous avons amélioré la disponibilité des données médicales et pu ainsi faire face à une mobilité croissante, à la fois des salariés et de nos médecins qui interviennent aussi bien dans nos centres médicaux qu'en entreprise », explique le Docteur Pierre Lotthé, médecin référent DINAMIT qui a participé en 2007 à la mise en place du progiciel DINAMIT et à son paramétrage pour l'adapter aux besoins de l'ASMIS. Ces informations partagées entre le(s) médecin(s) et infirmière(s) de l'équipe santé travail sont répertoriées et classées grâce à l'utilisation d'un thésaurus commun (CIM-10) lors de la saisie des données. « La seule limite est que pour accéder à DINAMIT, nous avons besoin d'une bonne connexion Internet. Pas toujours évident quand nous intervenons en camion de visite dans un village mal couvert par les réseaux de communication... »

Repérer les risques de pathologies

« La grande avancée apportée par DINAMIT, poursuit le Docteur Pierre Lotthé, est la possibilité d'effectuer des requêtes sur une population de salariés, dans un secteur géographique, une entreprise et/ou un type de poste de travail. Ces requêtes nous permettent de réaliser facilement des analyses pour repérer les postes de travail exposés à tel ou tel risque de pathologie, comme par exemple le syndrome du canal carpien, de la famille des troubles musculo-squelettiques. »

Déclencher des actions de prévention

Ces statistiques avancées permettent de construire des indicateurs de santé grâce auxquels les médecins du travail peuvent déclencher des actions d'information et de prévention auprès des entreprises et de leur CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail). Les risques observés le plus souvent sont actuellement les troubles musculo-squelettiques, les risques psychosociaux et les risques chimiques.

Un portail extranet pour les échanges administratifs

En prolongement de DINAMIT, l'ASMIS met en place un portail extranet pour dématérialiser les échanges administratifs avec les adhérents. Les entreprises pourront mettre à jour en ligne leurs effectifs et même effectuer leurs télédéclarations de cotisations qui seront débitées par prélèvement bancaire SEPA.

L'objectif est d'automatiser au maximum les opérations administratives pour éviter les échanges par courrier et les ressaisies d'information. Comme cela se pratique déjà avec l'Urssaf ou d'autres régimes d'assurances sociales...



Un des trois centres médicaux mobiles de l'ASMIS

A propos de l'ASMIS

Basée à Amiens et couvrant le département de la Somme, l'ASMIS-Service de santé au travail est une association de 1901 agréée par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE). Son rôle est exclusivement préventif : elle a pour but de préserver la santé des salariés, notamment en surveillant leur état de santé, les conditions d'hygiène du travail et les risques de contagion.

Totalisant 10 400 entreprises adhérentes qui emploient 125 000 salariés, elle emploie 153 salariés dont 44 médecins, 9 infirmières, 27 cadres et techniciens dans les domaines de l'ergonomie, l'épidémiologie, la toxicologie, la psychologie du travail et l'hygiène du travail.

François Désérable
f.deserable@asmis.net
www.asmis.net

A propos d'IDS

La société IDS / Integral Data Santé, créée en 1979, est spécialisée dans la mise en place de solutions informatiques pour la prévention et la santé au travail. Elle intervient dans les domaines suivants :

- développement et déploiement de solutions logicielles pour la prévention et la santé au travail (DINAMIT, Din@web),
- reprise des données issues d'autres logiciels après étude de faisabilité,
- formation des utilisateurs dans le cadre d'une convention de formation,
- maintenance évolutive des logiciels et assistance à l'exploitation.

Henri Pirroux
h.pirroux@ids.fr
www.ids-fr.com



A propos de DINAMIT

Ce progiciel est composé de quatre modules inter communicants :

- Module Administratif
- Module Médico-professionnel
- Module Activité en milieu de travail
- Module Organisation

A propos de 4D

Avec 30 ans d'expérience dans le domaine de l'ingénierie logicielle et des bases de données, le groupe 4D, dont le siège mondial est situé en région parisienne, propose aux développeurs et aux entreprises une plateforme logicielle intégrée permettant d'accélérer et de simplifier le développement et le déploiement d'applications Desktop, Client-Serveur et de Business Internet Applications.

Les logiciels 4D sont utilisés dans plus de 70 pays par plus de 10 000 sociétés éditrices de progiciels et intégrateurs de solutions métiers, servant des millions d'utilisateurs finaux.

Rolande Courté
rolande.courte@4d.com
www.4d.com/fr